

Communiqué de presse

06 janvier 2026

Développement des réseaux électriques intelligents : la CRE publie son rapport et constate des progrès notables, qui génèrent des économies significatives, mais identifie encore des défis à relever

Dans le contexte des objectifs français et européens de neutralité carbone à l'horizon 2050, les réseaux intelligents (dits « smart grids ») représentent un levier d'optimisation du système électrique et un atout majeur pour l'électrification des usages. Ils permettent d'accélérer les raccordements, d'optimiser les nouveaux investissements dans les infrastructures de réseaux et d'aider les consommateurs à jouer un rôle actif dans cette transformation. La CRE accompagne depuis plusieurs années leur déploiement, notamment par le suivi des expérimentations, la régulation incitative des gestionnaires de réseaux et le bac à sable réglementaire. Elle publie ce jour son deuxième rapport sur la performance des gestionnaires des réseaux de transport et de distribution de l'électricité, s'appuyant sur une série d'indicateurs fournis par ces derniers.

Dans l'ensemble la CRE constate que les technologies numériques sont largement déployées et utilisées de manière industrielle à tous les niveaux des réseaux d'électricité, ce qui place les gestionnaires de réseaux français en bonne position par rapport à leurs homologues. La bonne utilisation de ces technologies génère des économies significatives pour le consommateur. Toutefois, la CRE estime que les gestionnaires de réseaux peuvent encore aller plus loin alors que le système est en pleine transformation.

Les performances des gestionnaires de réseaux sont évaluées au travers de trois grandes priorités : l'optimisation des raccordements pour accélérer l'intégration des énergies renouvelables et des nouveaux usages, la mobilisation de nouveaux outils et flexibilités pour améliorer les réseaux et la fourniture de nouveaux services aux utilisateurs en exploitant les données.

Optimiser les raccordements pour accélérer l'intégration des énergies renouvelables et des nouveaux usages

Alors que les demandes de raccordement sont en forte hausse et que les délais de réalisation sont longs, les réseaux intelligents peuvent concourir à améliorer la situation. La CRE constate que les premiers recours à des solutions de raccordement optimisées pour l'intégration des énergies renouvelables et du stockage apportent des bénéfices significatifs en termes de réduction des délais et de maîtrise des coûts, et appelle donc à la poursuite de leur généralisation.

Ainsi, les raccordements flexibles se développent peu à peu : 5 parcs EnR ont été raccordés en offres de raccordement alternatives à modulation de puissance en 2023 et 15 en 2024, générant 600k€/MW d'économies en 2024. Cette tendance doit être amplifiée notamment avec un assouplissement de l'encadrement.

La CRE relève ensuite une forte accélération des raccordements anticipés (1 projet sur 20 en BT>36kVA, soit 200 MW en 2024) avec des impacts significatifs en termes de réduction des délais de raccordement (passage de 5 ans à moins d'un an !).

Suivez-nous !

Communiqué de presse

6 janvier 2026

Elle note également la mise à disposition de capacités supplémentaires pour les stockages, avec un quart de la file d'attente des projets de stockage (soit 2,8 GW) ayant souscrit à une offre de raccordement optimisée.

Si elle constate de véritables progrès pour le raccordement de la production et du stockage, la CRE regrette le nombre insuffisant d'offres innovantes de raccordement pour les consommateurs, notamment pour les infrastructures de recharge de véhicules électriques, ou encore pour les clients industriels. Ces offres sont essentielles à l'accélération de l'électrification des usages.

Mobiliser de nouveaux outils et flexibilités pour améliorer les réseaux

La CRE estime que les gestionnaires de réseaux doivent poursuivre les travaux relatifs à la mobilisation des flexibilités offertes par les différents utilisateurs, en les intégrant dans le dimensionnement de leur réseau et en développant la contractualisation par appel d'offre.

La CRE constate en effet un réel développement de nouvelles sources de flexibilité, qu'elle appelle à amplifier encore, conformément à ses directives partagées dans le TURPE 7 :

- Doublement du volume de capacité de batteries pour la réserve primaire (entre 2022 et 2024), déjà 8% des activations pour la réserve secondaire.
- Doublement de la puissance cumulée des effacements pour la participation à NEBCO¹ (passant de 5,7GW en 2022 à 10,9GW en 2024) pour un volume effacé de 56 GWh en 2024.

La CRE tire un bilan contrasté de l'utilisation des flexibilités pour la résolution des congestions locales. Elle relève l'accélération du déploiement des nouveaux automates de zone adaptatifs (NAZA) et le doublement du nombre de lignes HTB équipées de dynamic line ratings. Dans le même temps elle considère que les volumes contractualisés et activés de flexibilités pour la résolution de congestions de réseaux localisés sont encore trop faibles, bien qu'amenés à augmenter avec la multiplication des appels d'offres de flexibilités locales.

En outre, si la modulation de la production EnR donne de bons résultats (+18 GW de capacité d'accueil sans nouveaux travaux, soit 1,8 milliard d'euros d'économies en matière d'investissement) et si le projet Reflex d'Enedis a généré 5,8 millions d'euros d'économies en 2023 et 2024, les écrêtements EnR ne doivent pas être l'unique levier de flexibilité. La CRE appelle donc RTE et Enedis à mobiliser des alternatives telles que le stockage et la flexibilité de la demande.

Enfin, la CRE note des bénéfices très concrets au pilotage dynamique du réseau optimisé grâce à la collecte de données : la détection des pannes à distance, la maintenance et l'identification prédictives des défauts et l'optimisation de l'utilisation du réseau.

Fournir de nouveaux services aux utilisateurs en exploitant les données

La CRE demande aux gestionnaires de réseaux de continuer à veiller à la fiabilité des données qu'ils mettent à disposition des acteurs compte tenu de leur rôle essentiel dans le développement de nouvelles offres et de services intelligents au bénéfice du système électrique et du consommateur.

La CRE souligne notamment le rôle essentiel joué par le compteur évolué, particulièrement bien déployé en France, qui permet :

- De réaliser des économies significatives (1,7 milliard d'euros entre 2017 et 2024)
- De proposer de nouveaux services, comme l'accès aux courbes de charge (activé pour 11 millions de points de livraison)
- aux fournisseurs de proposer des offres innovantes avec des différenciations tarifaires.

Les données récoltées et partagées sont de plus en plus nombreuses et variées (cartographie des réseaux, capacité, production, consommation, stockage). Elles sont aussi de plus en plus consultées

¹ Notification d'échange de bloc de consommation

Suivez-nous !

Communiqué de presse

6 janvier 2026

par les consommateurs sur les open data, dont la fréquentation a quasiment quadruplé depuis 2021, passant de 10 000 visiteurs à 38 500 en 2024.

Enfin, la Commission de régulation de l'énergie émet une série de recommandations pour répondre aux freins et faiblesses identifiés dans le rapport.

[Pour en savoir plus, consulter le rapport](#)

Contacts presse : presse@cre.fr

La CRE est une autorité administrative indépendante créée le 24 mars 2000 en application de la directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 11 décembre 1996. Dans un système européen intégré, la CRE exerce quatre missions principales : réguler les réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz, garantir le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz, opérer les principaux dispositifs de soutien aux énergies renouvelables et éclairer le débat public sur les grands enjeux énergétiques. Elle promeut des valeurs d'ouverture, d'impartialité et de transparence.

Suivez-nous !



[!\[\]\(5361750c22c4e047a52f4eac1ec2d4cc_img.jpg\) www.CRE.fr](http://www.CRE.fr) | [!\[\]\(f276343e5e0d2402c20fdc9e8443c0dd_img.jpg\) LinkedIn](#) | [!\[\]\(f63d0a0c6c21d1cd8465081c8a0d79d6_img.jpg\) @CRE_energie](#) | [!\[\]\(c7aa0a73772f58306e4c9858ef30418b_img.jpg\) @cre.fr](#) | [Lettre électronique CRE](#)